



FFBaD

Fédération Française
de Badminton



EXPERIMENTATION CIRCUIT FFBaD

CAHIER DES CHARGES
MARS 2015

PREAMBULE

L'offre de pratique en matière de compétitions en France subit des fluctuations d'une région à l'autre, d'une période de l'année à l'autre, d'une saison à l'autre.

Les tournois pour la catégorie « Élite » ont tendance à se raréfier ou encore à se concurrencer sur certaines dates (ou certaines régions) alors que le nombre et le niveau de joueurs pouvant potentiellement y participer existe. Cela rend ces compétitions moins attractives tant dans leurs intérêts sportifs pour les spectateurs que dans une alternative économique pour les joueurs participants...

Avec la création d'un Circuit FFBaD inscrit au calendrier national des compétitions nous souhaitons créer des rendez-vous de qualité sportive pour les joueurs, et, ainsi, assurer aussi aux organisateurs un plateau de jeu relevé mais également proposer une qualité d'organisation et de dotation plus en adéquation avec niveau de jeu exprimé sur le terrain par les meilleurs badistes.

L'année 2015-2016 devrait permettre l'expérimentation d'un tel circuit qui verra l'objet d'une évaluation en vue de la mise en place définitive l'année suivante.

Vous trouverez ici son cahier des charges, qui permettra aux clubs de postuler à l'organisation d'une étape.

François MACHAVOINE
Vice Président de la Vie Sportive

Thierry STEMPFEL
Responsable du Circuit

1. PRESENTATION ET ENGAGEMENT DES PARTIES

Pour réussir une des 6 étapes du Circuit FFBaD les deux parties que sont la FFBaD d'une part et le Comité d'Organisation d'autre part, s'entendent sur des responsabilités et des actions respectives.

Conjointement les deux parties répondent à des objectifs à court et moyen terme :

- **Circuit FFBaD (Tournois Elites) :**
 - organiser le calendrier avec 6 étapes,
 - développer la qualité d'organisation,
 - développer l'accueil et les services aux joueurs, aux médias et aux partenaires,
 - promouvoir le badminton auprès du grand public.
- **Garantir aux joueurs Elite :**
 - un nouveau modèle économique,
 - une offre de pratique compétitive structurée,
 - une dotation financière minimale.
- **Garantir aux organisateurs de tournois du Circuit :**
 - un plateau de jeu relevé et diversifié
 - assurer l'exclusivité de la date,

Pour cela, en se portant candidat à l'organisation, le Comité d'Organisation s'engage à respecter les règlements de la FFBaD et les responsabilités et actions qui lui incombent.

2. ETAPES DE L'EXPERIMENTATION

- **10 avril 2015 :** publication du cahier des charges avec demande de candidature pour l'organisation d'une étape,
- **8 mai 2015 :** date limite de retour des dossiers de candidature,
- **mai 2015 :** examen des dossiers, sélections des organisateurs, proposition de dates au calendrier fédéral,
- **juin 2015 :** attribution des étapes aux organisateurs retenus et communication du dispositif,
- **février 2016 :** premier bilan de l'expérimentation.

3. PRINCIPES D'ORGANISATION

3.1. Modèle d'organisation

La FFBaD confie l'organisation de 6 étapes du Circuit FFBaD, dates inscrites au calendrier fédéral avec une exclusivité du week-end pour les joueurs de la catégorie Elite ou équivalent, à un club affilié.

L'organisation est donc déléguée à un organisateur local qui en aura à la fois la responsabilité financière et la responsabilité opérationnelle.

3.2. Suivi de l'organisation

3.2.1. Phase de préparation

L'organisateur constitue un Comité d'Organisation responsable de l'événement : préparation, réalisation et bilan.

Durant la phase de préparation de l'événement, la FFBaD encourage le Comité d'Organisation à se réunir régulièrement afin de faire un état des différents secteurs de l'événement : identifier les actions à mener et les moyens de leur réalisation, les dates limites, ...

La FFBaD invite le Comité d'Organisation à porter une attention particulière aux opérations suivantes ; elles constituent la clef de voûte de l'organisation de l'événement :

- le déroulement de la compétition et l'accueil des joueurs et officiels de terrain,
- l'aménagement de l'aire de jeu,
- la promotion du badminton et de l'événement au plus grand nombre,
- l'accueil et la gestion des invités, des partenaires et des médias.

Il est nécessaire que les chefs de secteurs se réunissent pendant l'événement pour s'assurer ensemble de la bonne conduite des opérations. Une réunion par jour de compétition, avant l'ouverture des portes au public sera programmée.

3.2.2. Phase de bilan

Dans les 3 jours qui suivent, les résultats devront être communiqués à la Vie Sportive : silvia.esousa@ffbad.org

Dans les deux mois qui suivent l'événement, la FFBaD adressera à l'organisateur :

- le rapport du Juge-Arbitre de la compétition,
- un rapport sur les différentes opérations mises en œuvre pendant l'événement au regard du guide de l'organisation,
- un rapport détaillé sur la diffusion en direct des finales, ainsi que la revue de presse.

L'organisateur établit dans les 60 jours qui suivront la fin de l'événement :

- un bilan opérationnel des secteurs, en faisant clairement apparaître les points positifs et négatifs observés ainsi que des pistes d'amélioration,
- une analyse du succès de l'édition : document présentant les raisons du succès de l'événement (chiffres clefs, noms des vainqueurs, nombre de spectateurs, plan de communication, animations, partenaires, ...),
- un bilan financier,
- une copie du bilan sur le développement durable mis en oeuvre si l'organisateur a obtenu le label « Agenda 21, le sport s'engage ».

4. PRESENTATION DE L'EVENEMENT

Ce tournoi se déroule sur 2 jours, il rassemble les meilleurs joueurs français sur les tableaux de Simple Homme et Simple Dame.

Chacune des 6 étapes donnera lieu à un classement, à l'issue de la dernière étape un classement global sera édité et communiqué.

Les 3 meilleurs joueurs et joueuses licenciés en France recevront en fin de saison une dotation financière.

5. RESPONSABILITES GENERALES

5.1 Responsabilités de la FFBaD

- S'assurer du respect des règlements de la FFBaD : règlement général des compétitions (chapitre 3. du guide du badminton),
- Promouvoir l'événement sur le territoire national grâce à ses supports, et aux relations presses,
- Offrir l'exclusivité de la date du tournoi dans le calendrier national,
- Participer à la dotation finale des meilleurs joueurs et joueuses
- Communiquer sur le classement à l'issue de chaque étape et le classement global à l'issue de la dernière étape,
- Inciter les titulaires des équipes de France jeunes et adultes à participer aux étapes dans la

mesure de la compatibilité avec leurs calendriers.

5.2 Responsabilités du Comité d'Organisation

- Garantir le respect des règlements FFBaD et le respect des prérogatives du cahier des charges.
- Verser un droit d'entrée à la FFBaD chaque année (voir montant en annexe) pour alimenter les récompenses des meilleurs joueurs en fin de saison.
- Obtenir l'ensemble des autorisations administratives pour l'organisation de la manifestation (mise à disposition de la salle, déclaration de la manifestation en préfecture, assurances liées à l'organisation et à l'exploitation du lieu de l'événement, et autres démarches si nécessaires).
- Définir un programme de recrutement de bénévoles : nombre par secteur, mission, formation, politique de prise en charge (transport, hébergement, restauration, tenues).
- Fournir les équipements nécessaires à l'organisation d'un contrôle anti-dopage selon la législation en vigueur.
- Mettre en place une restauration :
 - ✓ Pour le public, l'organisateur installe et gère une ou plusieurs buvettes dans la salle.
 - ✓ Pour les bénévoles, le staff de l'organisation et les officiels, mais aussi pour les joueurs : des plateaux repas ou des repas sous formes de buffet sont préparés et servis.
 - ✓ Pour les VIP, une restauration sous forme de buffet (cocktail déjeunatoire et dîatoire, pause café, ...) est installée dans le salon VIP.
- Hébergement : sélectionner et proposer des hôtels de toutes catégories à proximité du lieu de compétition ; et pour lesquels un service de transport depuis les gares/aéroports et les lieux de compétition sera assuré. Ces hôtels doivent permettre de répartir les différents publics officiels et non officiels.

6. COMPETITION

- Disposer d'une salle de compétition avec un label régional minimum, et une capacité d'accueil de 500 places assises minimum pour le grand public.
- Fournir les équipements nécessaires au bon déroulement de la compétition : tapis de badminton, poteaux et filets classés FFBaD (niveau national), chaises d'arbitres (classées FFBaD), volants, toises, bannettes des joueurs, caisses pour les volants, zone de gestion des volants, ainsi qu'une table de marque en configuration.
- Mettre des arbitres et des juges de ligne à disposition dès les demi-finales.
- Ne pas fusionner les tableaux avec des joueurs de classement inférieur à « Elite » (ou équivalent)
- Constituer des tableaux avec un minimum de 6 inscrits.
- Doter les tableaux « Élite » (ou équivalent) du minimum prescrit en annexe avec une répartition égale entre homme et femme.
- Assurer une diffusion en direct de l'évolution du score des rencontres

7. COMMUNICATION & BILLETTERIE

7.1. Plan de communication

- un site internet contenant, entre autres, les informations générales relatives à la compétition et au lieu de l'événement, les informations sur la billetterie, la présentation des partenaires, un espace dédié pour la presse avec un contact et un formulaire d'accréditation,
- une affiche (format 40 x 60 cm),
- un dossier de presse,
- un programme officiel,
- l'organisation d'une conférence de presse de présentation de l'événement.
- Une possibilité de retransmission en direct des finales

2.2. Billetterie

Définir et réaliser un programme de billetterie et d'invitation.

8. ACCUEIL DU PUBLIC ET SECURITE

8.1. Sécurité et médical

L'organisateur est responsable de l'accueil et de la sécurité des participants et du public.

L'organisateur prévoit aussi les moyens humains et matériels de secours à mettre en place pour le public : une permanence de premiers secours doit être disponible pendant la durée de la compétition.

8.2. Accréditation

L'accréditation permet à l'organisateur d'identifier les personnes et de contrôler les flux de personnes dans les différents espaces du lieu de l'événement.

9. PRESENTATION SPORTIVE, ANIMATIONS ET CEREMONIES

9.1. Annonceur

La présentation des matchs, du déroulement de la compétition et d'autres informations au public sont présentées par un ou plusieurs annonceurs.

L'organisateur est chargé de gérer et d'informer les annonceurs avant et pendant l'événement afin qu'ils puissent présenter la compétition dans les meilleures conditions : informations importantes sur le badminton national et local, informations sur l'événement, planning des matchs, informations sur les joueurs, informations sur des animations, ...

9.2. Présentation sportive et animations

L'organisateur peut organiser des animations sur l'aire de jeu, dans les tribunes et dans d'autres espaces du lieu de l'événement. Il veille à ce qu'elles ne gênent en aucun cas le déroulement de la compétition, son planning, les joueurs et officiels.

9.3. Cérémonies protocolaires

Les cérémonies protocolaires sont des moments très importants de l'événement pour lesquels l'organisateur local devra porter une attention particulière.

10. DEVELOPPEMENT DURABLE

La FFBaD a inscrit à son projet fédéral le développement durable comme un des objectifs prioritaires du badminton en France. Elle encourage l'organisateur à mettre en œuvre une compétition éco-responsable.

Toutes les initiatives menées par l'organisateur local seront soutenues par la FFBaD et pourront faire l'objet d'une demande de label « développement durable, le sport s'engage » au Comité National Olympique et Sportif Français.

11. CONTACTS

Pour toutes questions relatives à ce document ou à l'organisation, vous pouvez contacter le secteur Vie Sportive de la FFBaD :

Silvia E.SOUSA
Secrétaire de Direction
Tél. : 01.49.21.08.90
E-mail : silvia.esousa@ffbad.org

Annexe : Droit d'entrée et récompenses

▪ Droit d'entrée à payer par l'organisateur à la FFBaD :	500 Euros
▪ montant minimal de la dotation de l'organisateur pour l'ensemble des tableaux de la catégorie « Elite » ou équivalent sur chaque étape:	2.500 Euros
▪ dotation minimale pour le vainqueur en simple dame et en simple homme de la catégorie « Elite » ou équivalent sur chaque étape	500 Euros
▪ Montant minimal de la dotation fédérale pour les récompenses du classement général :	2.450 Euros

En cas d'égalité de points, les joueurs seront départagés selon leurs ages en privilégiant les plus jeunes.



FFBad

Fédération Française
de Badminton

FEDERATION FRANÇAISE DE BADMINTON

9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex – T 01 49 45 07 07 – E ffbad@ffbad.org
www.ffbad.org